



Organisation de manifestation en Forêt Domaniale – Demande d’autorisation

Demandeur	Organisme
	Nom prénom
	Adresse et téléphone
Manifestation	Objet
	dates
	durée
	Nombre de participants
	Lieux fréquentés
	Parking utilisé
	Remarques

Je soussigné(e), Monsieur, Madame....., représentant..... certifie avoir pris connaissance des règles suivantes :

- Les organisateurs veilleront à respecter la propreté des sites, les arbres et les équipements récréatifs et d’information de toute nature.
- Aucun véhicule n’est autorisé sur les routes forestières interdites à la circulation (sauf secours).
- L’organisateur s’engage à ne pas sortir de la zone autorisée par l’Office national des forêts.
- L’apport de feu en forêt est strictement prohibé.
- Tout fléchage et autres signalisations mises en place pour la manifestation devront être enlevés dans les 72 heures qui suivent la fin de la manifestation.
- La manifestation n’empêche pas les autres usagers de la forêt de circuler dans les allées concernées.
- Les organisateurs seront responsables de tous dommages liés à l’organisation de la manifestation et seront tenus de réparer les dégradations qui en résulteraient.
- L’accès aux chantiers de travaux (sylvicoles, exploitation, infrastructures, etc) ainsi qu’aux parcelles en régénération demeurent strictement interdits au public.
- Cette autorisation doit pouvoir être présentée à tout personnel de l’Office national des forêts qui en fait la demande, ainsi que le plan des itinéraires parcourus au cours de la manifestation.

Demande d’autorisation faite à..... le

Nom et signature :

Autorisation délivrée à titre gratuit àle.....

Nom et signature :